

COMMUNE DE MARGENCEL
Haute-Savoie

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 AVRIL 2017

Le vingt-sept du mois d'avril de l'an deux mille dix-sept, à vingt heures, le Conseil Municipal de Margencel, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Jean-Pierre RAMBICUR.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Etaient présents : M. Jean-Pierre RAMBICUR, Mme Dominique JORDAN, M. Bernard MASSOULIER, Mme Anne LEPIZZERA, M. Gérard BAUDET, M. Jonathan BLONDAZ-GERARD, M. Daniel BROUZE, Mme Anita DESUZINGE, M. Christian DETRAZ, Mme Valérie GAILLARD, Mme Marie-Pénélope GUILLET, M. Bertrand JACQUET, Mme Francine JACQUIER, Mme Séverine LATOUR, M. Didier RENAUD, Mme Martine TETU, Mme Corinne THUILLIER.

Etaient absents excusés : M. Yves GILLET donne pouvoir à M. Jean-Pierre RAMBICUR
M. Franck BOUCHET donne pouvoir à M. Bertrand JACQUET

Secrétaire de séance : M. RENAUD Didier

Date de la convocation : le 20 avril 2017

M. le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :
- Travaux de restauration de la roue du Moulin Pinget.
Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

ORDRE DU JOUR :

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 23 MARS 2017

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 23 mars 2017, sur lequel le Conseil n'émet aucune observation.

II. FINANCES

1. BUDGET PRINCIPAL - DÉCISION MODIFICATIVE N°1

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient d'ajuster certains crédits budgétaires.

En effet, des écritures doivent être prévues suite à la dissolution du SIDISST ainsi que l'ajustement des crédits initialement prévus pour les contributions directes, la dotation globale de fonctionnement et le fonds de péréquation des ressources communales.

Il convient également de procéder à l'ouverture de certains crédits demandés par la Trésorerie.

Il propose les écritures suivantes :

Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
DEPENSES					
F	014	739223		Fonds de péréquation des ressources	22 000.00 €
F	014	73928		Autres prélèvements pour reversement	- 20 000.00 €
F	042	6811		Dotations aux amortissements	6 364.00 €
I	001	001	OPFI	Solde d'exécution de la section Invest.	2 218.11 €
I	16	168751	OPFI	GFP de rattachement	0.01 €
F	023	023		Virement à la section investissement	12 487.29 €
I	23	2313	ONA	Constructions	16 633.21 €
Total					39 702.62 €
RECETTES					
F	73	73111		Taxes foncières et d'habitation	15 527.00 €
I	040	2804132	OPFI	Département – Bâtiments et install.	6 010.00 €
I	040	2804172	OPFI	Autres etbs. – Bâtiments et install.	354.00 €
F	002	002		Résultat d'exploitation reporté	6 404.29 €
I	27	276351	OPFI	GFP de rattachement	0.04 €
I	021	021	OPFI	Virement de la section fonctionnement	12 487.29 €
F	74	74121		Dotation de solidarité rurale	1 256.00 €
F	74	7411		Dotation forfaitaire	- 2 336.00 €
Total					39 702.62 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 au Budget Principal telle que présentée ci-dessus.

2. BUDGET DU REDON – DÉCISION MODIFICATIVE N°1

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'un déséquilibre apparaît sur le budget du Redon au niveau des chapitres 042 en dépenses de fonctionnement et 040 en recettes d'investissement (écritures liées aux amortissements).

Afin d'ajuster les crédits budgétaires, il propose les écritures suivantes :

Section	Chapitre	Article	Opération	Objet	Montant
DEPENSES					
I	23	2313	ONA	Immobilisation corporelles en cours	- 0.30 €
Total					- 0.30 €
RECETTES					
I	040	28188	ONA	Autres	- 0.30 €
Total					- 0.30 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 au Budget du Redon telle que présentée ci-dessus.

III. AMÉNAGEMENT ENTRÉE DE JOUVERNEX

1. CONVENTION DÉPARTEMENT

M. Bernard MASSOULIER informe le Conseil Municipal que la consultation des entreprises pour les travaux de l'aménagement de l'entrée de Jouvrenex sera lancée demain pour une remise des plis pour le 19 mai 2017.

M. Bernard MASSOULIER présente au Conseil Municipal le projet de convention (reçue en Mairie le 14 avril dernier) à intervenir entre la commune de Margencel et le Département pour les travaux d'aménagement de la route de Jouvrenex (RD 233, PR 2.385 à 2.575).

Cette convention a pour objet de :

- définir les caractéristiques de l'ouvrage à réaliser et son financement,
 - déterminer la maîtrise d'ouvrage,
 - répartir les charges d'entretien et d'exploitation lors de la mise en service,
- entre le Département et la Commune.

Le coût prévisionnel de cette opération s'élève à un montant de 215 619 € TTC. La participation du département pour ces travaux est de 51 053.32 €.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de M. Bernard MASSOULIER approuve ce projet de convention et charge M. le Maire de signer la convention à intervenir.

2. MONTANT DES TRAVAUX

M. Bernard MASSOULIER présente le montant des travaux de l'aménagement de la route de Jouvernex :

MONTANTS HT	DEPENSES	RECETTES
HBI Ingénierie	9 600.00 €	
Travaux revêtement de chaussée, sécurisation	179 682.50 €	
Participation du Département		51 053.32 €
FCTVA		31 049.90 €
TOTAL	189 282.50 €	82 103.22 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les montants tels qu'énoncés ci-dessus,
- autorise M. le Maire à solliciter le Département pour une subvention au titre des Amendes de Police.

IV. VOIE COMMUNALE N°3 – MONTANT DES TRAVAUX

M. Bernard MASSOULIER présente le montant des travaux pour les tranches fermes et conditionnelles, pour la voie communale n°3 (route de Ronsuaz, Revachaux et Bisselings) :

MONTANTS HT	DEPENSES	RECETTES
HBI Ingénierie	56 160 €	
Colas – 1 123 828.68 € (tranche ferme et conditionnelle)	903 056.90 €	
Avenant n°1 - Colas	104 368.84 €	
GéochablaisS	3 000 €	
Apave	3 424 €	
Veritub	1 284.59 €	
Le Dauphiné Libéré	745.08 €	
Safact	4 805 €	
Prévision Acquisitions Foncières	30 000.00 €	
Amendes de Police 2015		7 950 €
Subvention FDDT 2014		50 000 €
Transfert de subvention FDDT 2016 - demandé		50 000 €
Subvention FDDT 2017 - demandée		50 000 €
FCTVA		176 645.56 €
TOTAL	1 106 844.41 €	334 595.56 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les montants tels qu'énoncés ci-dessus,
- autorise M. le Maire à solliciter le Département pour les subventions FDDT.

V. PROGRAMME DES TRAVAUX ONF

M. Christian DETRAZ informe le Conseil Municipal de la réunion avec l'Office National des Forêts (ONF) pour le programme des travaux de cette année sur la Commune.

Comme chaque année, un programme d'actions est présenté. Cette année, c'est sur le secteur de l'Apralis que les travaux auront lieu.

Le Conseil Municipal, entendu cet exposé, décide :

- de retenir le devis de l'ONF pour un montant de 5 020.00 € HT.

VI. CESSION DE TERRAINS : ROUTE DU STADE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de régulariser les emprises foncières de la Route du Stade.

Il s'agit des portions de parcelles suivantes :

- Parcelle A 1977p2 pour une surface de 32m², à vendre à M. & Mme Benjamin MASSOULIER,
- Parcelle A 1977p3 pour une surface de 18m², à vendre à M. & Mme Bruno LIBON,
- Parcelle A 1977p4 pour une surface de 11m², à vendre à M. & Mme Franck VUAGNOUX.

Il propose de vendre ces portions de parcelles au prix de 35 € le m².

Le Conseil Municipal :

Vu l'article L 1111-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), qui permet aux communes d'acquérir à l'amiable des biens et des droits à caractère mobilier ou immobilier

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

- considérant qu'il est nécessaire de vendre les portions de parcelles sus-désignées afin de régulariser les emprises foncières de la route du Stade,
- décide de vendre ces parcelles au prix de 35 € le m²,
- décide de passer les actes d'acquisitions en la forme administrative,
- donne pouvoir à M. le Maire de procéder aux démarches et formalités nécessaires aux fins de régulariser ce dossier,
- décide que les frais et accessoires seront à la charge des acquéreurs.

VII. MOTION DE SOUTIEN : DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL SUD-OUEST LÉMANIQUE

Mme Marie-Pénélope GUILLET explique au Conseil Municipal les travaux du service environnement de Thonon Agglomération dans le cadre des programmes d'action du bassin versant du Sud-Ouest Lémanique. Elle propose de soutenir la motion de déclaration d'intérêt général Sud-Ouest Lémanique.

La motion de soutien suivante est proposée au Conseil Municipal :

Vu l'arrêté DDT 2017-781 du 16 mars 2017 portant enquête publique préalable à une déclaration d'intérêt général pour l'ensemble des programmes d'actions du bassin versant du sud-ouest lémanique,

Considérant que cette enquête publique relative à la déclaration d'intérêt général pour l'ensemble des programmes d'actions du bassin versant du sud-ouest lémanique va se dérouler, à la demande de THONON AGGLOMERATION, du 10 avril au 12 mai 2017 dans le but de déclarer d'intérêt général les travaux et actions sur les milieux naturels du bassin versant du sud-ouest lémanique (entretien et renaturation de cours d'eau, protection de berges, entretien des zones humides, protection contre les inondations ...),

Considérant que cette procédure légitime l'intervention des collectivités publiques sur des propriétés privées avec des fonds publics,

Considérant que cette procédure donne la possibilité de réaliser des travaux d'entretien et de restauration afin de garantir une gestion globale et cohérente sur l'ensemble du territoire du sud-ouest lémanique.

Pour ces raisons, la commune de MARGENCEL soutient ce projet de déclaration d'intérêt général.

VIII. TRAVAUX DE RESTAURATION DE LA ROUE DU MOULIN PINGET

M. Bernard MASSOULIER rappelle au Conseil Municipal la concertation avec l'ex SYMASOL pour la restructuration du bief. Il informe également le Conseil Municipal qu'il serait possible d'obtenir une subvention pour l'éventuelle restauration de la roue du Moulin Pinget.

Le Conseil Municipal, décide :

- **d'autoriser M. le Maire à solliciter le Département pour obtenir une subvention.**

IX. QUESTIONS DIVERSES

POINT TRAVAUX

M. Bernard MASSOULIER informe le Conseil Municipal de la réalisation de :

- la réfection du muret du parking de l'école,
- le faux plafond de la bibliothèque,
- les travaux de remise en état du mur de Dursilly.

AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

Mme Dominique JORDAN informe le Conseil Municipal de la rencontre avec M. Jean-Paul LUGRIN (architecte retenu) pour les travaux d'agrandissement du groupe scolaire, vendredi 28 avril 2017.

DÉGRADATIONS

M. Bertrand JACQUET demande ce qu'il en est des dégradations du chalet du tennis et des vestiaires du foot.

M. Bernard MASSOULIER informe le Conseil Municipal de la dégradation du chalet du tennis, dans la nuit du jeudi à vendredi précédent le week-end de Pâques. Une cloison et le toit ont été cassés.

Il est envisagé d'attendre de voir si un club va se monter pour décider du devenir de ce chalet.

En ce qui concerne le vestiaire du foot, il y a eu effraction. La porte va être réparée.

RÉUNION DES ASSOCIATIONS

M. Bertrand JACQUET informe le Conseil Municipal de la tenue de la réunion des associations du 11 avril dernier. 18 associations sur 20 étaient représentées. Les deux points les plus importants sont :

- pour 2018, les associations sont favorables pour organiser à Margencel, les 30^{ème} Virades de l'Espoir,
- le forum des Associations de septembre ne sera pas reconduit cette année 2017.

AIRSOFT

M. Jonathan BLONDAZ-GERARD informe le Conseil Municipal de l'éventuelle création d'une association d' « Airsoft » (activité de plein air, opposant des joueurs de deux équipes, munis d'armes à billes). Le terrain à droite du chemin d'accès de l'ancienne décharge serait susceptible de convenir. Elle s'engagerait à entretenir le terrain et ne créer aucune construction. La période de jeux serait entre mars et septembre. M. le Maire demande s'ils ont entrepris des démarches auprès d'autres communes. M. Bertrand JACQUET fait remarquer que pour créer une association sur la Commune, il faut une adresse postale sur la Commune. Le Conseil Municipal prendra une décision lors d'une prochaine réunion.

CIRCULATION ROUTE DE BISSELINGES

Mme Anita DESUZINGE tient à soulever le problème du sens de circulation, au niveau de l'écluse, sur la route de Bisselings. Le parking ayant été déplacé, cela ne lui paraît pas cohérent. M. Bernard MASSOULIER informe le Conseil Municipal de sa rencontre avec 3 habitants de Bisselings qui estiment que ce sens de circulation convient parfaitement. Le radar pédagogique sera installé sur ce tronçon pour contrôler la vitesse des véhicules. Des panneaux 30 km/h vont également être installés.

DÉMISSION POSTE ADJOINT

Mme Anne LEPIZZERA informe le Conseil Municipal qu'elle a souhaité démissionner de son poste d'adjointe aux Finances mais souhaite restée élue au sein du Conseil Municipal. M. le préfet doit accepter sa démission pour qu'elle devienne effective.

Les prochaines réunions du Conseil Municipal auront lieu les Jeudis 1er juin 2017 et 29 juin 2017, à 20h00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.

Le Maire,
Jean-Pierre RAMBICUR

